



Edit'Eau

Le mot du président

La pêche dans le Puy de Dôme !

Dans cette présentation vous découvrirez, quelques actions techniques ou de développement mises en place par la Fédération.

Dans un contexte de changement climatique et de pressions anthropiques, les milieux aquatiques et les espèces souffrent. Malgré cela, des actions peuvent avoir un effet positif sur notre patrimoine piscicole.

L'avenir de notre activité passe par celles-ci et par un accompagnement à la découverte de la pêche et des milieux aquatiques, notamment auprès des plus jeunes.

Guy GODET

Président de la fédération de pêche du Puy de Dôme



Le manque de précipitation et les prélèvements abusifs font souffrir certains cours d'eau



Initiation à la pêche

Quoi de neuf dans ma fédé ?



Permettre au plus grand nombre de découvrir la pêche

Depuis quelques années la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy de Dôme met l'accent sur l'apprentissage. Ainsi de nombreuses actions sont menées dans le cadre du PDIPN (Pôle Départemental Initiation Pêche Nature). En effet, tout au long de l'année, nos guides partenaires effectuent des animations sur le thème de la pêche et/ou de la découverte des milieux aquatiques pour les groupes constitués ou les particuliers.

Pendant l'été, la FDDPMA63 organise des journées « portes ouvertes ». Lors de celles-ci, nos guides professionnels réalisent des démonstrations et des initiations à la pêche pour les promeneurs, les vacanciers et les touristes qui sont présents le long du lac Chambon, du lac des Hermines, du lac d'Aubusson et du barrage de Fades Besserve.

Avec plus de 300 personnes qui se sont essayées à la pêche aux écrevisses, la pêche au coup ou encore la pêche à la mouche, ces journées portes ouvertes ont réussi leur pari et seront renouvelées l'été prochain !



Découverte de la pêche des écrevisses lors d'une journée « portes ouvertes » au lac Chambon

La reconquête des milieux aquatiques

Les actions publiques en faveur des milieux aquatiques portent parfois rapidement leur fruit. En effet, la nature ayant horreur du vide, les espèces animales reviennent dès que les conditions le permettent. Un exemple concret avec certains cours d'eau de la région de Clermont-Ferrand où l'on a constaté le retour des poissons ... parfois en nombre !

La FDPPMA 63 participe depuis près de 10 ans au Contrat Territorial porté par Clermont Auvergne Métropole qui vise à gérer les cours d'eau de l'agglomération clermontoise. Elle a notamment en charge la réalisation du suivi du peuplement piscicole qui permet d'évaluer l'évolution des rivières et des ruisseaux du secteur.

L'exemple de l'Artière aval

Au début du suivi, les résultats des pêches électriques sur la station située sur l'Artière à Aulnat étaient révélateurs de la qualité du cours d'eau : aucun poisson ne pouvait survivre dans un tel milieu. Il faut dire que la morphologie de la rivière n'avait plus rien de naturel (faciès d'écoulement uniforme, lit rectiligne, fond vaseux,...) et qu'à certain moment une grande partie du débit était constitué du rejet de la station d'épuration « des trois rivières ».

Un effort conséquent de la collectivité a été consenti afin de reméandrer une partie du lit du cours d'eau en 2016. Les faciès se sont diversifiés en même temps que la granulométrie, améliorant ainsi l'autoépuration et créant des habitats plus favorables aux poissons qui sont revenus dès 2017. On trouve aujourd'hui des vairons et des épinoches... en attendant les truites.

L'exemple du Bédât aval

Dans certain cas, comme sur le Bédât à Gerzat, on a vu progresser, grâce à l'amélioration de la qualité (physique et chimique) du cours d'eau, la population de truites... avec des résultats très étonnants : près de 70 truites supérieures à la taille légale de capture sur 150 m en 2017 !



Ci-dessus : L'Artière reméandré à Aulnat



A gauche : Granulométrie diversifié et renoncules dans le lit du Bédât à Gerzat

Du côté des AAPPMA

Challenge carnassiers Henri Hermet

L'AAPPMA la Sioule aux Ancizes et la Fédération de Pêche du Puy de Dôme ont organisé les 21 et 22 octobre 2017 une manche du Challenge de pêche des carnassiers Henri Hermet sur la retenue des Fades Besserve.

L'organisation de cette manifestation génère une activité économique non négligeable sur le territoire des Combrailles.

Au-delà de la compétition de pêche sportive, le Challenge en général et cette manche en particulier sont un lieu de rencontres et d'échanges entre passionnés de ce sport ; 58 équipages issus de toute la France s'étaient donné rendez-vous à Confolant.

Une centaine de poissons a été capturée et c'est donc dans une ambiance amicale que Jérôme PICQ et Franck BERTHON ont remporté cette manche avec 1 brochet, 10 perches et 2 sandres.



Mesure d'une prise lors du Challenge Henri Hermet

Introduction d'ombres sur la haute Sioule

Les AAPPMA de Montfermy et Pontgibaud qui gèrent une partie des baux de pêche sur la Sioule en amont des barrages hydroélectriques tentent de réintroduire l'ombre commun sur cette partie de rivière.

Des ombres, issus de la salmoniculture fédérale de Besse, ont ainsi été déversés à différents stades de développement (pré-estivaux, ombres d'automne) sur les secteurs propices à leur croissance :

- En aval de la confluence avec la Miouze
- Autour de Montfermy

Nous rappelons que l'ombre est une espèce fragile et que tout individu doit être remis à l'eau avec délicatesse quelle que soit sa taille sur l'ensemble du bassin de la Sioule dans le Puy de Dôme.



Déversement d'ombres sur la haute Sioule

La fédération de pêche vous informe

Nouveau parcours «no kill» sur la Sioule

Sur demande de l'AAPPMA de Châteauneuf les Bains et après avis favorable de la FDPMA63, les services de l'Etat ont validé la mise en place d'un nouveau parcours « no kill » sur la Sioule, sur les communes de Blot l'Eglise, Châteauneuf les Bains et Ayat sur Sioule.

Aussi, dès 2018, du moulin de la Fayolle au seuil du moulin de la Croix (sur 2 700m), tous les poissons capturés devront immédiatement être remis à l'eau. Tous les modes de pêche seront autorisés, hameçon(s) simple(s) et ardillon(s) écrasé(s).



Joli truite relâchée sur la Sioule

Une réserve de pêche pour préserver les géniteurs de truites

Suite aux travaux d'amélioration de la continuité écologique réalisés sur l'Artière, en aval du bassin d'orage du Pourliat, et aux très faibles débits constatés depuis plusieurs années en été sur ce cours d'eau, une réserve totale de pêche est instituée de la confluence entre l'Artière de Ceyrat et l'Artière de Boiséjour, jusqu'à la ferme de Pralong.

Cela devrait permettre aux géniteurs de truites encore présents de recoloniser ce ruisseau à fort potentiel pour cette espèce... en espérant que les étés seront moins secs et les prélèvements plus raisonnables et encadrés.



Assec sur l'Artière

Agenda

Samedi

28/10

Assemblée Générale d'automne de la Fédération

Un contenu riche sera proposé aux élus des AAPPMA avec notamment le rendu de l'étude génétique sur les truites fario de notre département

Du

03/11

au

05/11

Dans le cadre du Téléthon, l'AAPPMA d'Issoire organise un enduro carpes au plan d'eau du Mas

Renseignement : 04.73.55.79.52 /
06.50.48.54.86

Du

12/01

au

14/01

Retrouvez votre Fédération à l'occasion du Carrefour National de la Pêche et des Loisirs à la Grande Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand



Rédaction et photos :
Fédération de pêche du Puy de Dôme

Conception :
ARPARA
Association régionale des fédérations
départementales de pêche et de protection des
milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-
Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Octobre 2017